



FASCISME

ORGANE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS EN FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS, SUÉDOIS, ESPAGNOL ET HOLLANDAIS ET EN PARTIE EN ESPÉRANTO. LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE FL. 4.- PAR AN (ET DE FL. 2.- POUR LES MEMBRES DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES À L'I.T.F. ET AUTRES ORGANISATIONS OUVRIÈRES). S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS: VONDELSTRAAT 61, AMSTERDAM, WEST

Amsterdam, le 24 décembre 1938. ²⁶

Contre les immixtions nazies (I.T.F.) Le rédacteur pour les questions syndicales du "Daily Herald" anglais, s'élève énergiquement contre

le dessein des Nazis allemands qui voudraient introduire dans les entreprises qui fonctionnent en dehors de l'Allemagne avec du capital allemand, les principes du droit ouvrier nazi, c'est-à-dire priver le personnel de la liberté syndicale et du droit de regard. Voici qu'il écrit dans le

numéro du 22 novembre 1938: "Les syndicats britanniques veilleront attentivement à ce que ces sociétés à qui il a été permis de s'établir ici, respectent les habitudes et les coutumes d'ici. Chaque tentative d'introduire des méthodes nazies, entraînerait inéluctablement comme réponse une démarche énergique pour faire retirer la licence à ces firmes."

Entretiens les Nazis ont commencé leur offensive. Afin de pouvoir déterminer jusqu'où ils pourront aller dans les différents pays, ils invitent des entreprises étrangères qui entretiennent des relations d'affaires avec l'Allemagne, à congédier le personnel "non-aryen". Ceci a donné lieu au ministre suédois des Affaires étrangères, de prendre catégoriquement position contre les tentatives des Nazis d'imposer leur droit ouvrier à des entreprises d'autres pays. Dans un discours fait à Gothenbourg (le 8 décembre), il a déclaré: "Il est nécessaire de prononcer un avertissement. J'ai appris que des relations d'affaires allemandes ont signalé à des entreprises suédoises l'inopportunité d'avoir à leur service du personnel non-aryen. Toutefois, les choses n'en sont pas restées là. Des sociétés suédoises, filiales de sociétés allemandes, ont été priées de fournir des renseignements sur la question de savoir si leur personnel et leurs actionnaires sont bien de race "aryenne". On se n'est pas limité en cela à des sociétés filiales--considérées en Allemagne comme entreprises allemandes-- mais une même question a été posée à des sociétés suédoises ayant des filiales en Allemagne.

Ceci dépasse les bornes du tolérable. Il s'agit d'un réprouvable système d'informations économiques (--le ministre est courtois! et l'on discerne l'intention de transférer des lois allemandes dans un pays voisin Les entreprises ayant immédiatement opposé un refus à de pareilles demandes, peuvent s'attendre, de la part de l'opinion publique, à de l'appréciation et ont droit à un appui de la part du gouvernement suédois.... Je dois de manière ferme et instante prier tous les employeurs suédois à veiller au respect du principe que dans notre pays des lois suédoises sont applicables et non pas d'autres. Il ne faut pas répondre à l'impudence par de la faiblesse". ("Svenska Dagbladet", 9 décembre 1938).

L'Internationale fasciste (I.T.F.) Depuis l'été 1937, une collaboration assez étroite existe entre le Front allemand du travail et la Fédération fasciste italienne des ouvriers de l'industrie. A Rome, l'Office de liaison du Front allemand du travail, siège dans les bureaux de la Fédération et vice-versa, l'Office de liaison de l'organisation italienne a son siège dans les bureaux du Front du travail à Berlin. Il est de la tâche de ces offices de liaison de déterminer, comme suite aux pourparlers entre les états-majors, si en temps de guerre des échanges d'ouvriers peuvent avoir lieu et si oui, dans quelle mesure. Des secrétaires du Front du travail ont accompli en Italie des voyages d'études--d'ailleurs généreusement airoses--et des secrétaires italiens sont allés en Allemagne. Le principal résultat de ces voyages a été--selon une constatation de Cianetti, le président de la Fédération italienne des ouvriers de l'industrie--"la délégation d'ouvriers qui, comme soldats du travail ont, de propos délibéré, été envoyés là où le pays ami avait le plus besoin d'eux". L'occupation d'ouvriers agricoles, ouvriers du bâtiment et mineurs italiens a facilité à l'Allemagne en 1938, la réussite de ses trois mobilisations. En 1939, 30.000 ouvriers du bâtiment entre autres, iront travailler en Allemagne.

(Pour les rédactions: La déclaration de Cianetti a été publiée dans les Cahiers mensuels de politique nationale-socialiste, N° du 25 octobre 1938.)

Hitler contre les ouvriers allemands (I.T.F.) Sous la croix gammée il n'existe plus en Allemagne de syndicats ni de délégués élus du personnel. Présenter en commun des revendications en matière de salaires est considéré comme conspiration contre les intérêts de l'Etat et est puni en conséquence. Les employeurs allemands ont été autorisés à fixer dans leur entreprise comme bon leur semble les salaires et les conditions de travail. Il est vrai qu'ils ont été placés sous le contrôle des Commissaires au travail, mais ces fonctionnaires du ministère du Travail nazi prennent dans toutes les circonstances décisives, le parti des employeurs et de la police contre les ouvriers.

Bien des employeurs se sont dès 1933 empressés de profiter du pouvoir que leur accordaient les Nazis en réduisant les salaires. Bientôt toutefois des réductions ultérieures du niveau général des salaires ont été rendues impossibles par le renchérissement de la vie, l'augmentation des impôts et les retenues élevées. Lorsque cependant un certain manque de main-d'oeuvre spécialisée se fit sentir dans les industries de guerre avec le réarmement accéléré et l'introduction (en 1935) du service militaire obligatoire et du service obligatoire du travail, les ouvriers spécialistes demandèrent des indemnités de vie chère et des majorations de salaire. Le ministre du Travail, la police et les employeurs se sont cependant énergiquement opposés au mouvement revendicatif des ouvriers allemands. Toutefois, depuis le redoublement de l'armée (en 1936) les recrues de 2 années et demie ont été retirées des entreprises et l'armée motorisée, l'aéronautique, avant tout, attira dans les ateliers des dizaines de mille d'ouvriers spécialistes. Les industries de guerre furent considérablement étendues et, vu le recul des naissances pendant les années de la guerre, la nouvelle main-d'oeuvre jeune faisait défaut. Dans les entreprises d'un intérêt vital en temps de guerre, dans l'agriculture et dans les communications, la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée se faisait de plus en plus sentir. Les associations patronales--dites sections corporatives de l'économie industrielle--interdirent toute majoration des salaires. Les employeurs toutefois, qui avaient à exécuter des commandes de l'Etat ne se conformèrent pas au mot d'ordre: afin de pouvoir se charger du plus grand nombre possible des profitables commandes de l'Etat ils cédèrent devant les instances des ouvriers et accordèrent des suppléments de salaire. Cela ne leur était pas difficile car l'Etat payait bien.

Aussitôt que quelques catégories d'ouvriers dans certaines entreprises eurent obtenu de meilleurs tarifs aux pièces un mouvement général de migration commença. Les ouvriers spécialistes essayaient de trouver à s'employer dans des entreprises payant mieux. Les postes vacants étaient occupés par des ouvriers venus de la campagne. Des entreprises de réarmement nouvellement constituées attiraient des ouvriers; un mouvement général se déclencha d'ouvriers en quête de meilleurs salaires, obligeant les établissements qui voulaient garder leurs ouvriers spécialisés à leur payer des suppléments.

L'Etat nazi intervint. Il posa des restrictions à la liberté de mouvement des ouvriers agricoles et des ouvriers et collaborateurs dans l'industrie métallurgique et l'industrie du bâtiment. Toutefois, ces mesures n'eurent que peu d'effet. Les employeurs qui ne pouvaient pas accepter de nouvelles commandes de l'Etat sans avoir recours à une augmentation de leur main-d'oeuvre spécialisée, trouvaient toujours bien le

moyen de payer d'une manière ou d'une autre des suppléments camouflés aux ouvriers spécialistes indispensables. Lors de la mobilisation au printemps 1938, les employeurs se battaient pour avoir des ouvriers spécialisés. Alors la dictature se décida à prendre des mesures extraordinaires: le suppléant de Hitler, Göring, proclama le service du travail obligatoire, fit travailler des prisonniers à de bas salaires et chargea les Commissaires au travail "de prendre toutes mesures susceptibles de porter atteinte à la force défensive du pays et à la réalisation du plan quadriennal". Celui qui agit contrairement aux réductions de salaires ou aux taux maxima fixés par le Commissaire, ou tourne ces dispositions, "sera passible d'une peine de prison et d'une amende, cette dernière d'un montant illimité ou d'une de ces deux punitions". (Ordonnance du 25 juin 1938). Les commissaires furent "particulièrement habilités pour fixer dans les branches économiques désignées par le ministre du Travail, des taux de salaires avec des maxima et des minima obligatoires, éventuellement en modifiant des ordonnances collectives ou contrats existants". Dans l'industrie du bâtiment et l'industrie métallurgique les Commissaires ont depuis le 3 et le 15 septembre, de manière générale le droit de réduire les salaires et de fixer des maxima.

Dans les 15 régions économiques du territoire de l'ancien Reich les Commissaires au travail se sont immédiatement mis à l'œuvre. Afin d'empêcher des majorations de salaire, ils ont décrété dans 14 des régions que toutes modifications des conditions de travail et de salaire intéressant au moins trois salariés, devaient immédiatement être soumises à leur approbation." En examinant la question de savoir si l'on est en présence de majorations de salaire qui peuvent porter atteinte à la force défensive du pays et au plan quadriennal, je ne me bornerai pas à l'examen des taux de salaire comme tels, mais je chercherai également à déterminer si au moyen d'autres dispositions, des augmentations indirectes ont été pratiquées --ainsi déclara le 10 août le commissaire au travail pour la région de Berlin-Brandebourg en rappelant la menace que des recalcoitrants pourraient se voir infliger des peines de prison. En Bannière le Commissaire se contenta d'exiger que des modifications soient portées à sa connaissance se réservant d'intervenir dans des cas où cela lui semblerait opportun. Afin d'empêcher le passage au service d'établissements payant de meilleurs salaires, 8 des 15 commissaires ont interdit qu'une entreprise fasse à des travailleurs encore occupés dans un autre établissement l'offre d'un meilleur salaire pour les amener à entrer à leur service. Certains commissaires allèrent plus loin, interdisant tout bonnement l'embauchage d'ouvriers et d'employés --même en chômage!-- à des conditions et des salaires supérieurs aux normes moyennes.

Le Commissaire pour la Saxe prolongea jusqu'à trois mois les délais-congés pour tous les ouvriers et employés de l'industrie privée afin que--ainsi que le fait remarquer de manière cynique le journal patronal "Die Sächsische Wirtschaft"--"les ouvriers et employés aient le temps de réfléchir mûrement si le passage dans une entreprise payant de meilleurs salaires valait bien la peine...."

En Thuringe et dans la région de Berlin-Brandebourg, les employeurs obtinrent le droit de prolonger, en modifiant le contrat d'entreprise, les délais de préavis d'une manière illimitée. Dans d'autres régions économiques, les employeurs seront probablement également autorisés à enchaîner les ouvriers et employés à l'entreprise comme bon leur semble. Le conseiller ministériel Kalckbrenner du ministère du Travail, vient d'annoncer que les ouvriers et employés qui ne s'inclinent pas et que les employeurs qui voudraient tourner les dispositions édictées seront punis de peines de prison, en vertu de la fameuse ordonnance de Göring (du 25 juin 1938--voir ci-dessus) et en outre condamnés à de fortes amendes.

La dictature nazie veut briser le mouvement pour le réajustement des salaires au coût de la vie en recourant à la police et aux tribunaux. Non contente de cela, elle veut même faire diminuer les salaires des ouvriers spécialistes. Les associations patronales rappellent que les suppléments de salaire arrachés par les ouvriers en sus des tarifs peuvent "à tout moment être ramenés aux salaires contractuels et que les primes au rendement peuvent à tout moment être supprimées à brève échéance" (suivant une décision du tribunal suprême prud'homal du 7 avril 1937).

Il dépendra de la force de résistance des travailleurs dans les différentes entreprises si la dictature hitlérienne réussira ou non dans son dessein.

Grève victorieuse d'équipages de chalutiers allemands.

allemands et quelques sociétés d'armement avaient déjà procédé à la rete-

Les hommes des bateaux de pêche dans le port de Hambourg ne se laissèrent pas faire et proclamèrent une grève contre la réduction annoncée. La grève dura exactement 5 heures. La réduction de 10 marks ne fut pas pratiquée. Cette concession ayant été faite aux 328 marins-pêcheurs en cause et les 10 marks déjà retenus ayant été remboursés aux intéressés, les chalandiers sont partis à la pêche.

Des réductions quand même. (I.T.F.) Dans le nouveau centre de l'industrie de guerre allemande à Magdebourg, les ouvriers occupés à la construction des nombreux édifices pour l'industrie et pour l'armée, ont profité de la pénurie de matériaux de construction, née de l'accumulation de travaux, et ont réussi à arracher des augmentations de salaires. Les employeurs durent bien céder devant les revendications des hommes afin d'empêcher que ceux-ci ne cherchent à travailler ailleurs; l'achèvement tardif du travail entrepris leur aurait coûté de fortes amendes et ils auraient par la suite été exclus des commandes si profitables. Les autorités nazies intervinrent, exigeant des réductions des salaires. Le Commissaire au travail pour la région de l'Elbe moyenne s'éleva catégoriquement contre "la coutume de bien des employeurs de mettre dans l'enveloppe de paye comme moyen de garder leurs ouvriers et pour attirer des éléments d'autres entreprises, des billets qui ne figurent pas dans le décompte et ne sont donc pas autre chose qu'une augmentation de salaire camouflée...." Il déclara que vu le manque de main-d'œuvre dans l'industrie du vêtement, surtout depuis le départ d'un grand nombre d'ouvriers pour faire du service obligatoire aux travaux (de fortification) à la frontière occidentale, les taux des salaires aux pièces avaient été sensiblement majorés dans toute la région économique de l'Elbe moyenne. * de l'Etat.

"Afin de ramener les taux de salaire excessifs à un niveau convenable, on a pratiqué à partir du 1er décembre des taux maxima, pour commencer pour les travaux de maçonnerie et de crépissage. Dépasser ces taux, entraîne de rigoureuses punitions. Le commissaire déclare à ce propos qu'en cas de "tentative de dépasser ou de tourner les taux maxima fixés ou en cas de sabotage, il interviendrait sans égards contre les coupables qu'ils soient chefs d'entreprise ou salariés."

Il annonça également que d'autres taux maxima seraient décrétés prochainement dans l'industrie du bâtiment, avant tout pour les travaux de menuiserie et de bétonnage.

Pour ces travailleurs aussi, une augmentation sera donc considérée comme sabotage (Les citations sont empruntées au "Kölnische Zeitung" du 30 novembre).

Heures supplémentaires non rétribuées. (I.T.F.) Depuis l'entrée des troupes allemandes on exige des ouvriers des centrales électriques de la région des Sudètes qu'ils fassent sans paiement extra une heure de travail supplémentaire par jour. De 48 heures, leur semaine de travail a été prolongée à 54 à 59 heures mais leur salaire hebdomadaire n'a pas été augmenté.

"Rajustement" et coût de la vie en Autriche. (I.T.F.) Le rajustement des salaires dans l'Autriche conquise aux taux en vigueur dans les régions allemandes limitrophes de l'Autriche, a apporté à bien des catégories ouvrières, au lieu de la majoration promise, une diminution de leurs salaires. Dans bien des entreprises autrichiennes en effet, les salaires étaient jusqu'ici plus élevés que dans les établissements comparables des provinces allemandes avoisinantes. Là où le revenu a été augmenté, le rythme du travail a presque toujours été accéléré en même temps. Le correspondant viennois du "Frankfurter Zeitung" confirme ces renseignements provenant d'ouvriers autrichiens. "Si l'ajustement des salaires dans la province du Ostmark à ceux du reste du Reich comporte dans certains cas des augmentations, il faut dire qu'en général les écarts ne sont pas très grands. Il y a d'ailleurs aussi des cas où le contraire se produit. Il faut ajouter à cela que-- ainsi que le commissaire Bürckel l'a récemment souligné-- que les augmentations de la retribution ont un lien étroit avec l'augmentation du rendement des entreprises et industries". Toutefois si, dans les cas les plus favorables, l'adaptation a amené de légères augmentations, le coût de la vie a déjà sensiblement monté et des hausses des loyers et des impôts sont imminentes. "L'adaptation des loyers au reste du Reich signifiera une augmentation", "L'introduction du droit fiscal allemand au début de la nouvelle année, amènera, du moins en partie, des charges plus lourdes."

On peut se rendre compte de la hausse excessive du coût de la vie en Autriche en lisant ce que le "Völkischer Beobachter" écrit le 13 décembre: "Ces dernières semaines les plaintes se sont accumulées de ce que le barrage des salaires, (interdiction d'augmentations notables) a été rigoureusement appliqué mais que le barrage des prix a par contre été brisé constamment et souvent de manière impudente". Une enquête faite par les Nazis démontra que ces plaintes n'étaient que trop fondées: "Souvent les prix étaient sensiblement supérieurs à ceux de l'année dernière; ils ont même fréquemment monté de la moitié et davantage". En réalité la hausse du coût de la vie est plus accentuée encore attendu que "bien des gens d'affaires se sont l'année dernière désintéressés des articles à bon compte et ont acquis des qualités plus chères".

Les ouvriers autrichiens ont appris que le "fort" Etat nazi est assez fort pour déprimer le niveau des salaires, mais non pas pour tenir ses promesses: les prix montent, les loyers et impôts augmentent, le niveau de vie des classes travailleuses baisse.

Le dumping allemand menace les travailleurs d'autres pays. (I.T.F.) Le "Frankfurter Zeitung" annonce dans son numéro du 11 décembre que le Dr. Luer, le chef de l'office pour le commerce extérieur de la région du Rhin et du Main, a adressé à l'économie de cette région un appel l'invitant à faire en toutes circonstances, même en encourageant des pertes, tout leur devoir sur le "front des exportations". Le maréchal Göring aurait rendu les chefs régionaux (du parti nazi) personnellement responsables pour la collaboration complète des industries qui travaillent pour l'exportation dans le cadre des mesures qui vont être mises en œuvre pour stimuler les exportations. Ce sont donc les militants du parti qui doivent veiller à ce qu'aucun employeur ne se soustraie à l'ordre de dumping.

On sait que les fonctionnaires du ministère du Travail, les Commissaires au travail, ont le droit d'autoriser les employeurs à payer à leur personnel des salaires inférieurs aux tarifs lorsqu'il s'agit d'exécuter des commandes de l'étranger. Si par ces mesures allemandes des travailleurs d'autres pays perdent leur gagne-pain, les journaux nazis s'en réjouiront!.....

Ce n'est pas une pénurie grave de vivres qui force la dictature à pratiquer ce dumping. L'Allemagne possède—ainsi que le reconnaît le "Deutsche Volkswirt" dans son numéro du 16 décembre—d'importantes provisions de vivres. Le dumping est simplement destiné à procurer à l'économie allemande les devises nécessaires pour augmenter ses stocks de guerre.

Congédiement avant les jours de fête. (I.T.F.) Les travailleurs allemands payés au mois ou à la semaine ont tous les jours touché leur salaire pour les jours fériés tombant la semaine. Depuis décembre 1937, les ouvriers payés au jour et à l'heure doivent aussi recevoir le salaire intégral pour un grand nombre des jours fériés tombant la semaine. La réalité cependant a été que, pour tourner cette disposition, bien des employeurs et même des entreprises publiques, ont congédié leurs ouvriers peu de jours avant Noël pour les reprendre à leur service une fois les jours de fête passés. Dans plusieurs cas des ouvriers du bâtiment ont été contraints à prendre leur congé annuel payé pendant la semaine de Noël. A Pâques et à la Pentecôte, 1938, la même méthode a été suivie. Or, cette année encore bien qu'à l'occasion de la Noël il n'y aurait eu qu'à payer un seul jour de fête, certains "citoyens" employeurs ont de nouveau congédié des ouvriers. Dans le "Ruhrarbeiter" (quatrième numéro de décembre) un peintre se plaint d'avoir été, exactement comme l'année passée, congédié déjà 8 jours avant Noël, pour n'être repris probablement qu'après le Nouvel-An.

Le journal du Front allemand du travail n'aurait certes pas publié cette plainte s'il s'agissait d'un cas isolé. (Voir aussi "Fascisme" du 11 décembre 1937).

C'est en Roumanie et en Ukraine qu'on ira prendre de quoi augmenter les salaires. (I.T.F.) Après la conquête de l'Autriche, les travailleurs allemands ont, avec plus d'insistance qu'avant, réclamé des augmentations. Aux discours

des propagandistes nazis, les ouvriers répondaient: A quoi nous sert la Grande-Allemagne si elle ne nous donne même pas de quoi manger à notre faim? Et les Nazis de les consoler, leur disant de prendre patience.

Au mois de juin, lorsqu'il y eut les déportations aux travaux des fortifications, les ouvriers, peureux, se tinrent coi pendant un certain

temps. Pendant la panique des jours de fin septembre, il apparut toute-fois combien peu sont les vrais Nazis dans les entreprises. La pression d'en bas se fit de plus en plus forte et lorsque, après l'occupation des régions des Sudètes, la propagande nazie célébra Hitler comme "sauveur de la paix", les ouvriers en effervescence déclaraient que puisque la paix était sauvée, le rythme du réarmement pouvait être ralenti. Sous l'impression de cet état d'esprit des masses, des Nazis de premier plan promirent que "ce serait maintenant le tour des questions sociales" (entre autres le chef nazi viennois Globocnik, le 10 octobre). Soudainement toutefois ces promesses se turent. Dans des discours provocants Hitler, préconisa la continuation des armements et dans quelques grands établissements d'Allemagne occidentale et méridionale des orateurs du Front allemand du travail ont déclaré, apparemment selon les instructions de Berlin, que les Autrichiens et Allemands des Sudètes sont eux-mêmes de pauvres diables, que leur libération n'a apporté aucun avantage matériel à l'Allemagne qui doit encore les nourrir et vêtir. Seulement, l'occupation du pays des Sudètes ouvre la voie vers la Roumanie et l'Ukraine. Une fois que nous aurons le pétrole, le bétail et le blé de Roumanie, notre sort à nous tous sera meilleur!

Ces discours ont fait l'objet de vifs commentaires parmi les travailleurs. Jusqu'à la guerre en Orient, les salaires continueraient donc à être bas.....

La grande prison qu'est l'Allemagne. (I.T.F.) Lorsqu'en Autriche, après les jours de pogrome, presque tous les ouvriers et employés juifs ont été renvoyés de leur emploi, sous la pression des autorités, certains éléments juifs hautement spécialisés furent également jetés sur le pavé. Il y avait parmi eux des dessinateurs (créateurs de modèles) de la haute couture viennoise et des monteurs de turbines. Or, on a fait savoir à certains d'entre ceux-ci qu'ils ne devaient pas compter être placés dans un autre emploi, mais que néanmoins il ne leur était pas permis de s'expatrier.

Les dessinateurs ne peuvent pas chercher de travail à l'étranger vu que les Nazis craignent que leur occupation dans des établissements concurrents de l'étranger compromettrait les possibilités d'exportation de l'industrie de la mode viennoise. Quant aux monteurs de turbines, on a besoin d'eux comme main-d'œuvre de réserve en cas de guerre.

La propagande en Roumanie du Front allemand du travail. (I.T.F.) Le correspondant à Bucarest du quotidien hollandais "Nieuwe Rotterdamse Courant" (du 10 novembre) écrit: "Une propagande toute spéciale est menée en Roumanie, particulièrement parmi la jeunesse, par l'agence de voyages allemande "Kraft durch Freude". Des relations amicales existent entre l'organisation roumaine "Straja Teru", celle des Jeunesses et l'organisation du Dr. Ley. On se rend mutuellement visite et des voyages d'études, excursions, échanges de personnes dirigeantes, renforcent les liens réciproques. Lors de sa visite à Bucarest, le Dr. Ley est convenu avec la municipalité qu'au printemps 1939, l'organisation "Kraft durch Freude" organisera pendant le "mois de Bucarest" une exposition dans la capitale roumaine. Le Dr. Ley a dit qu'il se chargerait de tous les frais découlant de l'organisation de cette exposition, y compris ceux de la construction d'un immeuble approprié. L'argent est dépensé sans compter en Allemagne lorsqu'il s'agit de servir la propagande anti-syndicaliste à l'étranger et à plus forte raison lorsque les sommes pour financer cette propagande à l'étranger sont puisées dans les cotisations extorquées aux ouvriers allemands.

"Qu'Hitler crève! Proletaires réveillez-vous" (I.T.F.) Voilà les mots qu'on a récemment trouvés un matin--ainsi écrit un ouvrier d'une grande entreprise d'Allemagne centrale--peints en rouge sur les portes de tous les cabinets. Un contre-maitre avait découvert la chose parce que, soudainement les ouvriers semblaient tous avoir besoin d'aller au cabinet; ils revenaient, ayant l'air amusés!

Une enquête suivit. La Gestapo s'amena en auto. On entendit d'abord les peintres et on examina les couleurs. Dans d'autres services aussi, il y eut des interrogatoires. En vain; la couleur ne provenait pas de l'entreprise. Quatre hommes arrêtés comme suspects, étaient de nouveau au travail deux jours plus tard. "Si on n'avait pas un si pressant besoin de nous"--ainsi cet ouvrier--"je crois bien que la moitié du personnel aurait été envoyé au camp de concentration à Dachau. C'est là un bon côté de ce houspillage. Pour finir, les portes ont été rabotées. Une fois de plus, le régime était sauvé".

LES OUVRIERS DU TRANSPORT SOUS LE FASCISME

Arrestation de cheminots italiens. (I.T.F.) 30 cheminots italiens ont été arrêtés à Milan --ainsi annonce "Giustizia e Libertà" dans son numéro du 16 décembre-- parce qu'ils avaient collecté de l'argent pour les combattants républicains espagnols.

Les agents des tramways du pays des Sudètes. (I.T.F.) Après l'occupation de leur pays par les troupes allemandes, les agents des tramways sudètes ont appris ce qu'il faut entendre par "communauté populaire" nazie. Les directions des entreprises ont sensiblement avili les horaires de service et restreint avec cela les indemnités pour service spécial. Les agents des tramways doivent faire de nombreuses courses supplémentaires sans toucher un centime de paiement spécial. Officiellement ces courses doivent être à présent compensées par des heures de repos mais vu les horaires actuels chargés, ces repos supplémentaires ne sont que rarement possibles. Les directions se tirent d'affaire bien simplement; de temps à autre un agent qui se présente le matin au service est renvoyé chez lui avec le message qu'il doit revenir deux ou trois heures plus tard. C'est ce que les directeurs appellent des périodes de repos. Ces méthodes arbitraires font que le personnel des tramways du pays des Sudètes ne sait plus quand il aura quelques heures de repos; les jours complets de repos n'existent plus guère.

Vu que dans les régions sudètes "libérées", les Nazis ont dissous les syndicats et mis fin à la représentation du personnel, les directions ont beau jeu!

Un ministre exige du travail du dimanche sans supplément! (I.T.F.) Le ministre allemand du travail a, dans une circulaire du 31 octobre, attiré l'attention de ses

fonctionnaires, les commissaires au travail, sur le fait que "vu le manque de matériel roulant à la Reichsbahn, il est nécessaire que les wagons soient déchargés également les dimanches et jours fériés. Dans certaines circonstances cette nécessité comporte l'inconvénient que suivant les tarifs en vigueur le travail du dimanche donne droit à un important supplément". C'est pourquoi le ministre sans se soucier des intérêts des ouvriers des hangars de marchandises, des manoeuvres dans les gares et des travailleurs des transports occupés au déchargement et, le cas échéant, au transbordement des marchandises, ordonne que "les demandes tendant à réduire les suppléments prévus pour le travail du dimanche doivent être examinées avec bienveillance et il convient, pour peu que ce soit, socialement parlant, défendable, d'y faire droit".

Pour permettre aux destinataires/des économiques de droits de stationnement et afin que la Reichsbahn puisse disposer de plus de wagons pour les transports vers les travaux de fortifications aux frontières polono-et franco-allemandes, les cheminots et travailleurs des transports n'ont qu'à travailler le dimanche. Encore ce travail ne leur apportera-t-il pas le supplément de salaire auquel ils ont droit.

(Voir le supplément au numéro du 26 novembre 1938)

Augmentation du nombre des accidents dans le service des manoeuvres à la Reichsbahn. (I.T.F.) La "Reichsbahn-Beamten Zeitung", organe national-socialiste des fonctionnaires de la Reichsbahn écrit (dans son numéro du 13 novembre) que

"dans presque toutes les gares les dommages causés au matériel roulant lors de manoeuvres ont augmenté. Une des causes principales se trouve dans les fréquents changements du personnel des manoeuvres.... A côté de l'augmentation des cas d'endommagements du matériel roulant, le nombre des accidents de personne dans le service des manoeuvres a aussi augmenté ces derniers temps. Dans ce cas aussi, la cause doit être principalement cherchée dans le fait que des agents jeunes et inexpérimentés ont encouru des accidents ou eu la santé affectée parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment les dangers du service des manoeuvres." Des agents plus âgés, expérimentés, sont toutefois aussi souvent victimes d'accidents, car "des gens fatigués et surmenés ne peuvent pas exercer leur service avec le soin voulu". - Un journal paraissant sous un régime de censure ne saurait guère exprimer avec plus de netteté que la raison réelle de l'augmentation inquiétante des accidents dans le service des manoeuvres est le surmenage du personnel de la Reichsbahn.